



RAPPORT ANNUEL

Les Éleveurs d'ovins
du Québec

OVIN 40
QUÉBEC ans

LES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC

2020-2021

MOT DU PRÉSIDENT



Une bonne année!

De très nombreux changements ont marqué les douze derniers mois dans la production ovine québécoise. La bonne nouvelle est que tous ces changements s'avèrent positifs, parfois même très positifs.

Comme premier changement majeur, nous pensons forcément à la formule de prix en place à l'agence de vente des agneaux lourds. L'année

2021 était la première année où la production d'agneaux lourds débutait avec une formule de prix qui comprenait un mécanisme de décrochage automatique. Ce mécanisme nous assure de suivre l'évolution du prix du marché canadien. Cette formule assure un prix fixe connu et consensuel. Ainsi, les producteurs connaissaient à l'avance le prix à recevoir pour leurs agneaux lourds et ils pouvaient anticiper les décrochages éventuels. Plus besoin de négocier le prix avec les acheteurs aux six semaines, voilà un changement majeur. Tout le monde commente positivement la nouvelle formule.

Au final, les producteurs d'agneaux lourds se retrouvent avec un prix moyen qui dépasse le seuil de 12 \$/kg pour un agneau lourd sur base carcasse. Ce prix constitue définitivement le fait saillant de 2020/2021 et il est à espérer que nous en parlerons encore comme un point tournant de la production ovine québécoise.

Comme second changement important, nous devons retenir l'application d'un premier volet de la refonte de la mise en marché de l'agneau lourd. Les éleveurs ont collectivement



décidé, en janvier 2021, de restreindre les manquements aux engagements annuels. Il n'est donc plus possible de passer quatre périodes par année sans aucune livraison d'agneaux en engagement annuel. Oui c'est plus contraignant à la ferme. Oui, c'est certes plus exigeant au niveau de la gestion et de la planification de l'entreprise. Mais au final, ce changement introduit en 2021 permet de fournir un meilleur approvisionnement à nos partenaires que sont les acheteurs.

Comme troisième changement, l'adoption de la refonte de la mise en marché des agneaux lourds semble une évidence. Depuis sa création en 2007, l'agence de vente n'avait connu aucune modification digne de ce nom. Il était donc normal d'ajuster notre réglementation sur l'agneau lourd afin de refléter la nouvelle réalité de la mise en marché. Les producteurs ont donc eu le courage de réécrire la réglementation dans son entièreté et de se doter d'une nouvelle vision : période unique de livraison, annonce à l'avance des agneaux lourds, obligation de livrer 90 % de son contrat annuel. Ces changements prendront effet en 2022 et ils sont majeurs pour la production ovine québécoise.

Il est permis d'affirmer haut et fort que l'année 2020/2021 se qualifie d'une bonne année pour la production ovine. En ces temps de pandémie, la production ovine fait même figure d'exception dans les productions animales. La production ovine n'a connu aucune fermeture d'abattoir, aucune grève. Nous avons plutôt connu des prix à la hausse, une production stable et une filière qui arrive à dégager des consensus.

Pas une seule fois au cours des douze derniers mois LEOQ n'a été contraint d'envoyer des agneaux lourds en Ontario. C'est signe que nos acheteurs ont répondu présents lorsque nous les avons sollicités pour acheter les agneaux en surplus. Il est vrai que la nouvelle formule de prix nous donne plus d'ouverture à parler des marchés. En retirant les négociations toutes les six semaines, nous laissons place à des discussions constructives avec nos acheteurs sur le développement des marchés.

Il faut aujourd'hui se tourner vers 2022 et travailler collectivement pour que la refonte de la mise en marché devienne un succès et un point tournant. Avec tous ces changements positifs, la production ovine devient plus invitante et plus attrayante pour la relève agricole. Les jeunes et moins jeunes peuvent aujourd'hui espérer s'établir en production ovine avec une meilleure prévisibilité.

Mot de la fin
Pierre Lessard
président

GOVERNANCE

Le conseil d'administration des Éleveurs d'ovins du Québec

Président

Pierre Lessard

Estrie

Jean-Paul Houde

Saguenay/Lac-St-Jean

Dany Larouche

Lanaudière

Ludovic Juillet

Abitibi/Témiscamingue

Yves Côté

Chaudière-Appalaches/Québec

Éric Lamontagne

Bas-Saint-Laurent

François Deslauriers

Centre-du-Québec/Mauricie

Éric Cloutier

Gaspésie

Alexis Richard

Montérégie

Christian Beaudry

Outaouais/Laurentides

Maxime Leduc

Le comité exécutif

Pierre Lessard, président

François Deslauriers,
1^{er} vice-président

Éric Cloutier, 2^e vice-président

Christian Beaudry, membre

LE PERSONNEL 2020-2021

Les Éleveurs d'ovins du Québec

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert,
directeur général

Yanic Lessard,
directeur de la Mise en marché

Ahmed Selhi,
agent aux opérations

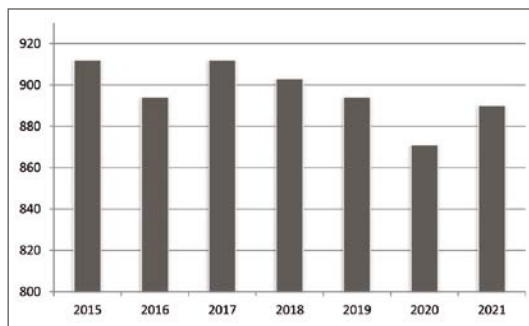
Marion Dallaire,
chargée de communication

Karina Sanschagrin,
agente aux opérations

Johanne Labonté,
commis aux opérations

HISTORIQUE ET MANDAT

Fondé en 1981, le syndicat Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ) a pour principale mission de défendre les intérêts des producteurs d'ovins du Québec. Affilié à l'Union des producteurs agricoles (UPA), LEOQ est formé de 10 syndicats régionaux et compte 890 producteurs dont le nombre de moutons adultes (brebis et béliers) se chiffre à plus de 122 200 têtes¹.



Graphique 1. Nombre d'éleveurs ovins inscrits à LEOQ entre 2015 et 2021

LEOQ gère le plan conjoint des producteurs d'ovins depuis 1982 qui est légalement reconnu par la Régie des marchés agricoles et alimentaires (RMAAQ) sous la loi de mise en marché. Adopté par les producteurs, ce plan rassemble sur une même plate-forme tous les producteurs afin d'établir des conditions de vente et un prix du produit équitable pour tous.

Cette légitimité lui permet de mettre en place des normes de qualité ainsi qu'un plan de promotion visant à positionner favorablement la production ovine au Québec. Également, le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) administré par la Financière agricole du Québec (FADQ) permet aux producteurs de couvrir une partie de leurs coûts de production. LEOQ administre l'Agence de vente des agneaux lourds.

LEOQ participe à la recherche et au développement de la production de concert avec ses partenaires, la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ).

LEOQ représente l'ensemble des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Ses principaux mandats sont :

- Gérer tout programme ou plan concernant la production ovine;
- Administrer le plan conjoint des producteurs ainsi que différentes activités relatives à la mise en marché;
- Participer aux activités de vulgarisation des techniques de production agricole et ovine et des techniques de santé animale;
- Évaluer les législations ayant trait au secteur et suggérer des modifications le cas échéant.



890

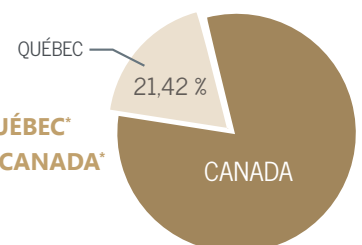
**ENTREPRISES EN
PRODUCTION OVINE
AU QUÉBEC**



122 200

**MOUTONS ADULTES
AU QUÉBEC***

226 000 MOUTONS ET AGNEAUX AU QUÉBEC*
1 055 100 MOUTONS ET AGNEAUX AU CANADA*



¹ Statistique Canada. Tableau 32-10-0129-01 Moutons et agneaux, nombre dans les fermes (x 1 000), au 1^{er} juillet 2021

Faits saillants des 40 ans de LEOQ

1981

1981. Création de la Fédération des producteurs ovins du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA). On compte alors 412 producteurs possédant 54 356 brebis.

1982

1982. Entrée en vigueur du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec le 20 octobre 1982. La FPAMQ est désignée pour administrer ce plan.

1982

1982. Le volet « Agneau » au programme Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) est mis en place la même année.

1989

1989. Une en- chère électronique obligatoire voit le jour. De courte durée, cette initiative avortera lors d'une assemblée générale spéciale en 1990.

1993

1993. La FPAMQ adhère à Qualité- Québec, une initiative visant à améliorer les modalités concernant le contrôle de la qualité et la provenance des agneaux vendus sous cette étiquette.

1997

1997. Créa- tion du Centre d'expertise en production ovine (CEPOQ) grâce à la collaboration de la FPAMQ, de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et de l'Université Laval.

2001

2001. Première édition de la revue Ovin Québec, véhicule commun d'information de la FPAMQ, du CEPOQ et de la SEMRPQ.

2004

2004. Implan- tation de l'identifica- tion permanente à l'ensemble du cheptel ovin québécois.

2007

2007. Démar- rage de l'Agence de vente des agneaux lourds administrée par la Fédération.

2011

2011. Les producteurs obtiennent une révision des montants prévus au règlement sur les indemnités sur les maladies à déclaration obligatoire.

2016

2016. Nouvelle dénomination pour la FPAMQ qui devient Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ) et adopte une nouvelle image de marque.

2018

2018. Approba- tion par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) la mise en place d'un prélevé pour la promotion de l'agneau du Québec.

2021

2021. Adoption du Règlement sur la mise en marché des agneaux lourds qui modifie considérablement la production. On compte 890 producteurs possédant 117 700 brebis².



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC



² Statistique Canada. Tableau 32-10-0129-01 Moutons et agneaux, nombre dans les fermes (x 1 000), au 1^{er} juillet 2021

MISE EN MARCHÉ

Entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2021, près de 63 000 agneaux lourds ont été transigés par l'agence de vente. Il s'agit d'une baisse de 5,6 % comparativement à l'année 2019-2020. Le tableau de bord ci-dessous présente un portrait statistique des agneaux lourds de l'année 2020-2021 en comparaison à la même période pour 2019-2020. On remarque que le revenu total brut est supérieur de 15,4 % versus l'année 2019-2020. Ceci est attribuable à une forte augmentation des différentes références de prix (engagement annuel et hebdo) depuis le début de l'année 2021 (voir le graphique de prix ci-dessous).

Évolution du volume et du prix de l'agneau lourd

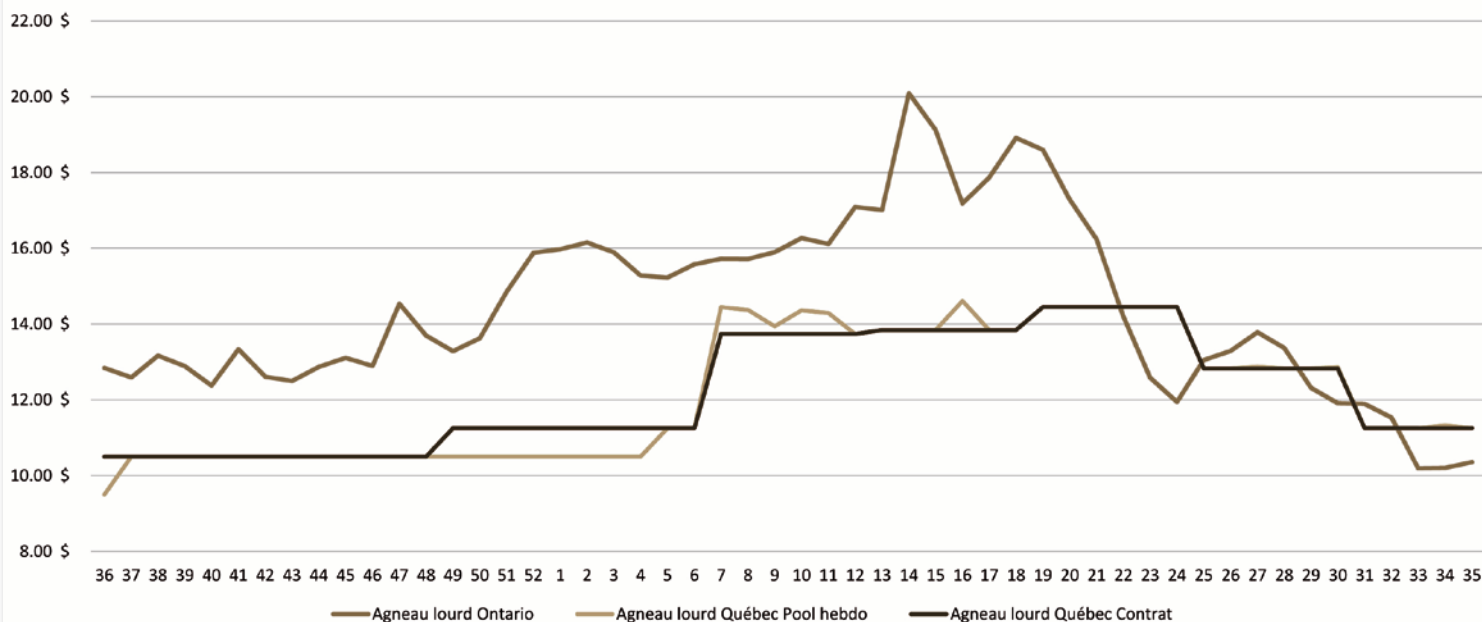
Au cours de la dernière période 2020-2021, le prix de l'agneau lourd du Québec a atteint de nouveaux sommets. Le prix maximum s'est établi à 14,45 \$/kg carcasse pour les engagements annuels. Le prix moyen pour l'année 2020-2021 est de 11,96 \$/kg, en hausse de 18,64 % comparativement à l'année 2019-2020, où le prix était de 10,08 \$/kg.



MESURE	2020-2021	2019-2020	VARIATION EN %	TENDANCE SUR 4 ANS
VOLUME TOTAL	62 920	66 620	↓ -5.55 %	
POIDS TOTAL VENDU (KG)	1 452 386	1 493 607	↓ -2.76 %	
GRAS MOYEN	12.19	11.30	↑ 7.88 %	
REVENU TOTAL BRUT	17 363 658 \$	15 050 513 \$	↑ 15.37 %	
INDICE MOYEN	100.89	100.70	↑ 0.19 %	
PRIX MOYEN	\$11.96	\$10.08	↑ 18.64 %	
VOLUME ENGAGEMENT ANNUEL	54 271	56 733	↓ -4.34 %	
VOLUME HEBDOMADAIRE	8 626	9 697	↓ -11.04 %	
NOMBRE TOTAL DE CONDAMNATION	246	249	↓ -1.20 %	
POIDS MOYEN MÂLES	23.89	23.07	↑ 3.56 %	
POIDS MOYEN FEMELLES	21.99	21.47	↑ 2.40 %	
POURCENTAGE FEMELLES	36.16%	35.92%	↑ 0.67 %	
GRAS MOYEN DES MÂLES	11.20	11.30	↓ -0.88 %	
GRAS MOYEN DES FEMELLES	13.78	13.99	↓ -1.50 %	



Évolution du prix au Québec et en Ontario année 2020-2021 Du 1er septembre 2020 au 31 août 2021



REFONTE DE LA MISE EN MARCHÉ

Le 6 juillet 2021, LEOQ tenait une assemblée générale extraordinaire afin d'entériner de nouvelles orientations pour la refonte de la mise en marché des agneaux lourds. Cette refonte est l'aboutissement de plusieurs années de travaux. Elle vise avant tout à tirer le meilleur revenu des marchés et améliorer l'approvisionnement des acheteurs en agneaux lourds.

Aujourd'hui, LEOQ peut dire « mission accomplie » suite aux décisions prises par les délégués lors de cette assemblée extraordinaire. Cette refonte de la mise en marché comporte ainsi plusieurs changements importants :

- ♦ Période unique de livraison aux 4 semaines;
- ♦ Offre des agneaux par les producteurs aux 2 semaines;
- ♦ Manquement aux contrats annuels mesuré aux 8 semaines.

Ces améliorations s'ajoutent aux diverses mesures mises en œuvre en 2021 telle la formule de prix pour les agneaux lourds en engagement annuel. La refonte de la mise en marché prendra véritablement effet en 2022 suite à l'approbation du projet de règlement par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Soulignons que la nouvelle formule de prix pour les agneaux lourds a permis, pour les 40 premières semaines de 2021, d'obtenir un prix moyen de 12,49 \$/kg. Cette formule prévoit un mécanisme de décrochage en cas d'écart de prix trop élevé comparativement au marché de référence de l'Ontario. Il est à noter que cette formule de prix continuera de s'appliquer en 2022 selon une nouvelle base de calcul.



COMMUNICATION AUX PRODUCTEURS

Au fil des derniers mois, LEOQ a mis davantage sur la communication auprès des producteurs en utilisant notamment les outils du web. Ainsi, LEOQ a produit et mis en ligne des capsules d'information sur sa chaîne *YouTube*. Ces capsules visaient notamment à expliquer les modifications en vigueur dès 2021 pour la mise en marché des agneaux lourds.



En plus de ces capsules, LEOQ a organisé quelques rencontres d'information destinées à tous les producteurs en utilisant le web. Ces divers outils informatifs ont connu un bon succès en plus de servir de référence pour les éleveurs. LEOQ continuera son utilisation des nouveaux outils à sa disposition.

En plus des capsules et des rencontres, LEOQ a publié, sur une base régulière, son infolettre *L'Agneau Express* afin d'informer les producteurs sur les actualités du secteur ovin. C'est notamment par le biais de cet outil que LEOQ informe les producteurs des divers changements de prix de l'agneau lourd, le cas échéant.

LEOQ continue de publier le magazine *Ovin Québec*, en collaboration avec le CEPOQ et la SEMRPQ. Publié chaque saison, ce magazine traite des différents dossiers et projets du secteur ovin.

REPRÉSENTATIONS

Tout au cours de la dernière année, LEOQ a effectué diverses représentations auprès des autres acteurs de la filière ovine ou des hautes autorités des pouvoirs publics. LEOQ a également échangé avec tous les acheteurs par le biais de rencontres régulières.

Des communications constantes avec le ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ) et La Financière agricole du Québec (FADQ) ont été établies cette année. Ces communications visent à informer le MAPAQ et la FADQ sur les enjeux propres au sec-

teur ovin. En outre, LEOQ a participé activement à la Table filière ovine, laquelle porte plusieurs projets et se rencontre mensuellement. Soulignons que LEOQ est un partenaire de la majorité des projets portés par la filière.

Enfin, LEOQ poursuit son implication au sein du Réseau ovin national (RON). Cette année, le RON s'est particulièrement intéressé aux enjeux environnementaux et à la compréhension des marchés ovins.

PROMOTION

Au cours de l'année 2020-2021, les actions promotionnelles pour l'agneau du Québec ont été réalisées dans différents médias, soit le Web, le magazine ainsi que la télévision. Voici une brève description des principales actions de l'année.

Au cours de l'automne 2020, une association avec Zeste afin de célébrer les 10 ans de la chaîne a été conclue. Cette promotion plaçait l'agneau du Québec comme aliment vedette tout au long du mois d'octobre par la création d'une recette diffusée sur Zeste, différentes intégrations à la télé, journaux, magazines, infolettres Web et réseaux sociaux.

Dès décembre, une association créative avec Radio-Canada plaçait l'agneau du Québec au premier plan avec Ricardo et d'autres émissions de cuisine. L'article, intitulé *Comment cuisiner l'agneau d'ici de façon locale*, a été publié dès le mois de décembre 2020 sur le site de ricardocuisine.com. Au printemps, l'agneau du Québec était à l'honneur à l'émission *5 chefs dans ma cuisine*, animée par Marina Orsini et ensuite à l'émission *Savourez*, animée par la nutritionniste Geneviève O'Gleman.



Des campagnes publicitaires sur le Web et sur Facebook ont été menées à plusieurs reprises au cours de l'année. Également, des fiches de recettes ont été créées et distribuées gratuitement aux éleveurs qui font des ventes directes aux consommateurs. La chef Gabrielle Pellerin a créé une recette par mois avec différentes découpes de l'agneau du Québec.



**OVIN
QUÉBEC**

LES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC

**AGNEAU
QUÉBEC**

GOÛT & QUALITÉ
QUÉBEC

LES 10 SYNDICATS OVINS RÉGIONAUX

Pour tout renseignement ou pour connaître les services offerts par les syndicats ovins régionaux, communiquer directement avec le secrétaire ou le président de la région.

Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons d'Abitibi/Témiscamingue

Président : Yves Côté
Secrétaire : Dominic Lavallée
819 629-4119
dominic_lavallee@hotmail.com

Syndicat des producteurs d'ovins du Bas-St-Laurent

Président : François Deslauriers
Secrétaire : Ousmane Ndiaye
418 723-2424
ondiaye@upa.qc.ca

Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie

Président : Jean-Paule Houde
Secrétaire : Sandy Lalancette
819 346-8905 #146
slalancette@upa.qc.ca

Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Gaspésie - Les Îles

Président : Alexis Richard
Secrétaire : Germain Babin
418 392-4466 #224
gbabin@upa.qc.ca

Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de Lanaudière

Président : Ludovic Juillet
Secrétaire : Caroline Brizard
caro_bri19@hotmail.com

Producteurs d'agneaux et moutons du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Président : Éric Cloutier
Secrétaire : Jasmine Sauvé
819 519-5838 #166
jsauve@upa.qc.ca

Syndicat des producteurs ovins Outaouais-Laurentides

Président : Maxime Leduc
Secrétaire : Cynthia Guindon
450 472-0440 #226
cguindon@upa.qc.ca

Syndicat des producteurs d'ovins de la Montérégie

Président : Christian Beaudry
Secrétaire : André Young
450 774-9154 #5214
ayoung@upa.qc.ca

Producteurs d'ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec

Président : Éric Lamontagne
Secrétaire : Sonia Dumont
418 386-4232
ovins@producteursdici.com

Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons du Saguenay - Lac-St-Jean

Président : Dany Larouche
Secrétaire : Linda Lavoie
418 481-1991
lindaetcarl@hotmail.ca



Les Éleveurs d'ovins du Québec

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530

ovinquébec.com | agneaudeauquébec.com